

PROCES-VERBAL  
REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2014

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire soussigné, certifie que le procès-verbal du Conseil municipal, en date du 02 Avril 2014 a été affiché le 17 Avril 2014, dans les conditions prévues à l’Article L.2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales.

CONVOCATION

Le 04 Avril 2014, Jean-Yves GUELLIER, Maire de Molineuf, a convoqué le Conseil municipal en séance ordinaire pour le 10 Avril 2014, afin de délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- 1- Budget Primitif 2014.
- 2- Questions diverses.

Étaient présents :

M. Jean-Claude GOHIER, Mme Christine PAVY, M. Jean-François CHAMP, M. André MANDARD adjoints au Maire.  
Mme Dorothée ANSERMINO, Mme Axelle BERGERON, Mme Isabelle BOUCARD, Mme Edith COULMEAU, Mme Isabelle DAVY, M Jean-Claude FROMET, Mme Chloé GAUTIER, M René GROSOS, M Serge NOUZIERES, M Dominique PILLOT, Conseillers municipaux.

Mme Christine PAVY a été nommée secrétaire de séance.

Le Maire demande l’approbation du procès-verbal du 29 Mars 2014.  
Le procès-verbal du 29 Mars 2014 est adopté à l’unanimité.

Le Maire passe à l’ordre du jour.

**1- BUDGET PRIMITIF 2014**

La nouvelle équipe va voter un budget préparé par l’ancienne équipe municipale. Les débats ont commencé en octobre car pour certaines subventions telle la DSR : Dotation de Solidarité Rurale, il faut proposer un projet pour le 15 Novembre. Il en est de même pour la DETR – Dotation d’Équipement des territoires Ruraux, dont le dossier est à déposer en fin d’année.

Certains travaux doivent être décidés assez tôt, comme la réfection des sanitaires de l’école pour pouvoir les programmer en Juin-Juillet. Le Maire donne la parole à Mr CHAMP, adjoint aux finances, qui a transmis à tous les conseillers les documents financiers permettant de se familiariser avec les maquettes budgétaires.

Il explique qu’un budget est composé de 2 sections :

- La section de fonctionnement dont les recettes proviennent essentiellement des impôts, des dotations et taxes de l’état.  
Le budget de fonctionnement doit toujours être excédentaire pour permettre un autofinancement nécessaire à l’investissement.
- La section d’investissement dont les recettes sont composées de l’excédent de fonctionnement – tout ou partie- des emprunts et des subventions d’équipement.  
La masse d’emprunts s’est terminée en 2011. Il n’y en a pas eu en 2012, sauf en fin d’année un emprunt de 150 000€ a été contracté pour des gros travaux de voirie, au taux de 1,45% sur 3 ans.  
En 2013, un second emprunt a été fait de 250 000€ pour acheter les terrains de La Loge. Le taux est de 2,83% sur 10 ans.  
La capacité d’emprunt de la Commune est de 100 000€/an environ pour ne pas alourdir le budget et permettre la poursuite des investissements.  
Mr CHAMP détaille ensuite article par article les dépenses et recettes de fonctionnement.

Concernant – **L’AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013.**

Le Conseil municipal décide à l’unanimité que le résultat de fonctionnement 2013 de la Commune – excédent de 250 487,51€ sera affecté au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement de la section d’investissement, pour un montant de 152 210€.

- Le solde disponible 98 277,51€ est affecté comme suit :
  - affectation à l’excédent reporté de fonctionnement (c/ 002) 98 277€.

Le Maire propose de maintenir les taxes à leur taux actuel.

### **VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES – ANNÉE 2014.**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe ainsi qu'il suit le taux des trois taxes directes locales, à 15 voix POUR.

• Taxe d'habitation	...	15,27%
• Foncier bâti	...	29,59%
• Foncier non bâti	...	108,18%

Produit fiscal attendu ... 328 056 €

Mr CHAMP détaille ensuite la section d'investissement.

Les principaux travaux sont :

- L'accès aux bâtiments de la Mairie pour personnes à mobilité réduite, vitrage de la Mairie, toiture.
- Extension du local des pompiers.
- Réfection des sanitaires de l'école.
- Aménagement du trottoir côté gauche en montant, route d'Orchaise.
- Travaux pour écoulement des eaux pluviales Tertre du Billieux, busage et pose de coussins berlinois RD 135.
- Renouvellement de panneaux et miroirs, éclairage du passage piéton devant l'école.

### **BUDGET PRIMITIF 2014 – COMMUNE.**

Le budget Primitif 2014 de la commune résumé tel qu'il suit a été approuvé, à 15 voix POUR.

• Section de fonctionnement	771 900 € en dépenses
...	771 900 € en recettes
• Section d'investissement	554 295 € en dépenses
...	554 295 € en recettes

Mr NOUZIERES demande si de nouveaux emprunts seront nécessaires pour acheter d'autres terrains de La Loge. Le Maire répond que non. La plupart sont en cours d'acquisition. Il reste un terrain couvrant la plus grande superficie du projet pour lequel une expropriation sera peut-être à envisager ce qui retarderait le projet de 18 mois.

Mr NOUZIERES demande si c'est la commune qui se chargera de viabiliser les terrains et quel en est le volume financier.

Le Maire répond qu'il est trop tôt pour dire si la commune prendra en charge la viabilisation des terrains.

## **2- QUESTIONS DIVERSES**

### **Tour de Loir-et-Cher**

Le Tour de Loir-et-Cher passera à Molineuf le Jeudi 17 Avril.

Le Maire cherche des signaleurs pour le créneau horaire 14h15-15h30.

### **Molineuf – Dernières Nouvelles.**

Le Maire donne la liste des personnes qui assureront la distribution de MDN, par quartiers.

### **TOUR DE TABLE.**

- Mr GROSOS demande comment fonctionne le fauchage et si cela peut être fait avant Pâques.

Mr GOHIER répond qu'il est réalisé par les employés municipaux et que tout ne sera pas terminé pour Pâques.

- Mr PILLOT annonce que le livre du centenaire arrivera la semaine prochaine.
- Mme DAVY demande la date de l'installation du nouveau Conseil Syndical du SIVOS. Elle aura lieu le 22 Avril à 18h.
- Mr GOHIER fait part du courrier de Mr COUASMÉ indiquant qu'il a réalisé les travaux sur l'éclairage extérieur de l'église, dépannage sur guirlande et fourniture d'un kit de raccordement pour cordons à titre gratuit pour la Commune.
- Mme PAVY annonce qu'il y aura un spécial MDN sur l'inauguration des Rinceaux et la descente de la Cisse en radeaux.

Elle signale des mauvaises odeurs lors de son passage aux Rinceaux avec Christelle Genre-Badoinot, ingénieur principal à la Communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, service cadre de vie.

Celle-ci viendra pour situer le problème avec Claire Charrier, ingénieur à la communauté d'agglomération de Blois-Agglopolys, service environnement.

Claire Charrier pourrait même réaliser une prestation sur la notion « zéro pesticide ». Le Maire indique que cette intervention pourrait être programmée lors d'une réunion du groupe de travail « Développement durable, environnement ».

- Mr NOUZIERES va relancer la fête des voisins à la Baillerie et recherche un barnum.
- Mr MANDARD fixe les dates de réunions avec différents groupes de travail. Le repas des aînés est fixé au 2 Novembre.
- 

Aucune autre question n'est soulevée, la séance est levée à 22h55.